

Dans ce numéro :

Editorial	1
Les membre du CPN ont publié	2
Vie du laboratoire	3
Réflexion	6
Entretien	8
Du côté des doctorants	10
Présentation d'ouvrages	11
À lire	12
À voir	13
Communications	14

Editorial

Dominique Glaymann et Guillaume Tiffon
(directeur et directeur-adjoint du CPN)

Pandémie, confinement, situation de guerre, « nos héros » les soignants, continuité pédagogique virtuelle via le numérique, distanciation sociale, gestes barrières... Que de mots plus ou moins nouveaux aurons-nous lus et entendus depuis le 12 mars, et la reconnaissance explicite par les pouvoirs publics français du fait que notre pays était atteint par le virus qui, sans doute parti de Chine, se répandait à travers le monde entier !

La situation est inédite à bien des égards tant en raison du nombre des victimes potentielles que des réponses politiques conduisant à confiner pas moins de 4 milliards de personnes à travers le monde. Ce n'est pourtant pas la première épidémie à transcender les frontières (pandémies de peste des VI^{ème} et XIV^{ème} siècles, grippe espagnole de l'après Première Guerre Mondiale ou Sida dans les années 1980) et à provoquer de très nombreuses victimes (et plutôt davantage, d'ailleurs, que la pandémie de covid-19 à ce jour). On peut alors se demander ce qui a conduit nos sociétés, leurs dirigeants politiques en tête, à réagir comme elles l'ont fait : qu'est-ce que cela dit de l'évolution des rapports à la santé, à la mort, aux priorités sociales ? Que révèlent la capacité de mobiliser des sommes aussi énormes et la décision d'arrêter presque toute l'activité économique mondiale au nom d'une urgence sanitaire certaine quand cela semble impossible pour d'autres urgences tout aussi avérées, comme celle du dérèglement climatique ?

L'ampleur et la multidimensionalité de la crise – sanitaire, économique, sociale, politique, géopolitique – qui s'est nouée ces dernières semaines paraissent

invraisemblables et imprévisibles. Et pourtant, on dispose depuis des années de nombreuses analyses montrant les conséquences que ne pouvaient manquer de produire les modes de production et de consommation, les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité qui les accompagnent, la financiarisation de l'économie et la mondialisation néolibérale intenses de ces dernières décennies. Nul besoin de s'en remettre à des thèses complotistes ou collapsologistes pour comprendre ce qui vient de se produire.

Sans prétendre que cette crise pouvait aisément être anticipée, on peut affirmer qu'elle aurait pu et dû être mieux préparée. Sans nier les difficultés à faire face à un tel événement, on peut aussi affirmer qu'elles auraient pu et dû être mieux gérées. Ce qui nous permet d'avancer ces affirmations qui peuvent sembler péremptoires, ce sont les recherches en sciences humaines et sociales montrant les effets délétères de la logique économique dominante qui survalorise une croissance évaluée sans tenir compte des « externalités », c'est-à-dire des destructions et gaspillages qui lui sont associés. De nombreux travaux montrent aussi les conséquences d'une organisation sociale qui aggrave les inégalités, sacrifie la santé, sanctifie la technique, démantèle les protections et détruit les solidarités.

Cette crise appelle à repenser de nombreux aspects de la vie collective, qu'il s'agisse de l'organisation du travail ou de l'échelle des rémunérations, du fonctionnement de l'hôpital, de

l'école et de l'université ou des priorités politiques et budgétaires. Sans tomber dans un corporatisme de mauvais aloi, soulignons combien cette crise révèle la nécessité d'accroître massivement et de mieux orienter les budgets alloués à la recherche scientifique, au-delà de quelques déclarations d'intention ou de quelques symboles. Cela vaut pour le le domaine de la santé bien sûr, mais pas seulement et pas n'importe comment. C'est aussi la recherche en sciences humaines et sociales qu'il faut réhabiliter : d'une part, en lui accordant les moyens financiers (plus de budget et moins de paperasserie chronophage) et humains (plus de chercheurs et moins de bureaucratie) de travailler ; d'autre part, en lui reconnaissant la légitimité de ses apports même quand les questions posées et les réponses avancées dérangent.

Dans l'immédiat, et sans négliger les difficultés pour remettre en route les activités universitaires, l'enseignement, l'inscription et l'accueil des étudiant.e.s, souhaitons la mise en route de nombreuses enquêtes sociologiques sans aucun doute passionnantes sur la gestion de la crise sanitaire, sur le confinement, sur le télétravail devenu subitement massif, sur la santé au travail de celles et ceux – majoritairement celles – dont les emplois requéraient leur présence, sur l'enseignement numérisé, ainsi que sur les conséquences et les suites de ces semaines si particulières. Les enseignant.e.s-chercheur.e.s et les doctorant.e.s du CPN y prendront leur part, ainsi sûrement que les étudiant.e.s de notre département de sociologie



**CENTRE
PIERRE
NAVILLE**

Les membres du CPN ont publié :

BACHET Daniel, « Système d'information comptable et démocratie dans l'entreprise », *Revue Ouverte de l'Ingénierie des Systèmes d'Information (ROISI)*, Volume 20-1, n° 2, 2020.

BALLOT MIGUET Bénédicte, **BUI Florance**, **DURAND Jean-Pierre**, **GOUSSARD Lucie**, **PETIT Sébastien**, **TIFFON Guillaume**, « Industrie et grande distribution : sociologie de l'efficacité énergétique », *La Revue de l'Energie*, n° 646, septembre-octobre 2019, p. 16-30.

BOUQUIN Stephen, « Une tempête parfaite. Covid-19 et crise du capitalisme », *Contre-temps, Revue de Critique Communiste*, 30 mars 2020. URL : <https://www.contretemps.eu/tempete-parfaite-covid19/>

BOUQUIN Stephen, « A quand les luttes virales ? Le travail en temps de pandémie », *Les Mondes du Travail*, URL : <http://lesmondесdutavail.net/a-quand-les-luttes-virales/>

CHAMBOST Isabelle, **CLÉACH Olivier**, **LE ROULLEY Simon**, **MOATTY Frédéric** et **TIFFON Guillaume** (Dir.), *L'autogestion à l'épreuve du travail*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2020.

DURAND Jean-Pierre, Préface à l'ouvrage dirigé par Isabelle CHAMBOST, Olivier CLÉACH, Simon ROULLEY, Frédéric MOATTY et Guillaume TIFFON (Dir.), *L'autogestion à l'épreuve du travail*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2020.

FLOCCO Gaëtan et **GUYONVARCH Mélanie**, « Modifier le vivant pour sauver la planète ? Les raisons d'entreprendre en biotechs », *Savoir/Agir*, vol. 51, no. 1, 2020, pp. 59-67.

FLOCCO Gaëtan, « La pluridisciplinarité au service de la critique » in Maryse BRESSON, Jean CARTIER-BRESSON, Monique HIRSCHORN, *Sociologues et économistes face à la demande de savoirs. Participation et contournements*, Cachan, MSH Paris-Saclay éditions (Actes 4), 2019, p. 215-231.

FLOCCO Gaëtan, « Domination Among the Auditors », *Books and Ideas*, 4 November 2019. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.booksandideas.net/Domination-Among-the-Auditors.html>

GLAYMANN Dominique, « Conclusion générale », in Julie COURONNÉ (coord.), *Pour une approche plurielle du rapport au travail. Analyse des parcours juvéniles*, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, 2020.

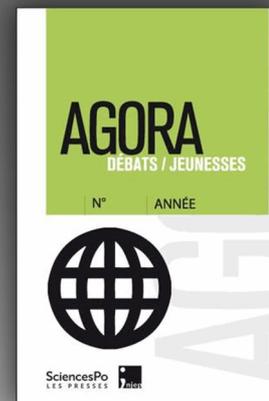
GLAYMANN Dominique, « L'épreuve de l'accès à l'emploi. Les jeunes stigmatisés par le fonctionnement de l'emploi et les politiques publiques d'insertion », *AGORA DÉBATS/JEUNESSES*, n° 85, à paraître.

SEBAG Joyce, **DURAND Jean-Pierre** et **VALLÉE Réjane**, « La sociologie filmique à l'Université d'Evry Paris-Saclay », in Serge LE PERON et Frédéric SOJCHER (Dir.), *Cinéma à l'université, le regard et le geste*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2020.

VALLÉE Réjane et **CAÏRA Olivier**, *Le goof au cinéma. De la gaffe au faux raccord, la quête de l'anomalie filmique*, Paris, L'Harmattan, "De Visu", 2020.

VALLÉE Réjane et **BONADÉ Sophie** (Dir.), "Superhéroïnes : un genre à part ?", *Genres en série* n°10, automne 2019 : <http://genreenseries.weebly.com/numeacutero-10.html>

VALLÉE Réjane, « Le panorama, un effet spécial comme les autres ? Un détour par le *Matte Painting* » in *Le panorama, un art trompeur*, dirigé par Jean-Roch BOUILLER, Ségolène LE MEN, Laurence MADELINE et Giusy PISANO, Villeneuve d'Ascq, Les presses universitaires du Septentrion, « Images et sons », 2019, p. 141-151.



VIE DU LABORATOIRE

Réformes du travail et « gilets jaunes » à l'Université de Campinas

Gaëtan Flocco enseignant-chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

Depuis 2017, Guillaume Tiffon et moi-même participons à un programme d'échange Capes-Cofecub entre la France et le Brésil dont la thématique s'intitule : « Travail au Brésil et en France : sens des changements et changements de sens ». Dirigé par Régine Bercot, ce programme réunit des collègues français du CRESPPA-GTM et brésiliens des Universités de Campinas et de Sao Paulo. Il permet d'accueillir en France durant quelques mois des doctorants et jeunes docteurs brésiliens dont les recherches portent sur le travail. En retour, une fois par an, deux membres français du réseau contribuent à une rencontre scientifique organisée par les collègues brésiliens dans leur université. Ainsi, Guillaume Tiffon clôturera prochainement ce cycle d'échanges en se déplaçant au Brésil avec un autre membre du réseau, tandis que je m'y suis rendu avec Danièle Linhart en novembre dernier pour participer à la troisième édition de ce séminaire annuel qui s'est déroulée à l'Université de Campinas.

Habituellement, ces rencontres constituent l'occasion pour les intervenants de présenter leurs recherches en cours sur le travail. Exceptionnellement, les collègues brésiliens ont souhaité consacrer ce séminaire à l'actualité des réformes du travail, en mettant en regard celle actuellement menée au Brésil et celle instaurée en France en 2016. L'objectif était de le faire en prenant en compte les luttes sociales que ces réformes ont déclenchées, notamment jusqu'aux plus récentes et atypiques, en particulier celle des « gilets jaunes ». Danièle Linhart a ainsi mis en lien ce mouvement avec les transformations contemporaines du travail, pour comprendre notamment pourquoi il n'avait

pas émergé au sein des lieux de production. Pour ma part, j'ai présenté les objectifs de la « Loi travail », ses limites ainsi que les contestations qu'elle a provoquées, en comparant ces dernières avec la mobilisation des « gilets jaunes ».

Les débats que nous avons eus avec nos collègues brésiliens autour de ces questions se sont révélés fructueux. Nous avons constaté que les principes respectifs des réformes du travail brésiliennes et françaises étaient en de nombreux points comparables, que ce soit dans leur mode de légitimation (« simplifier et rendre plus efficace la législation du travail ») ou dans leur intention réelle qui consiste à flexibiliser toujours plus la main-d'œuvre salariée, celles-ci s'inscrivent dès lors dans

une tendance internationale. Ce fut l'occasion de répondre à l'intérêt des étudiants et chercheurs brésiliens pour le conflit des « gilets jaunes », désireux de mieux comprendre ce mouvement envers lequel ils exprimaient une certaine méfiance. Ce dernier leur rappelait notamment les révoltes qui ont éclaté en juin 2013 contre l'augmentation des tarifs de bus, et dont la majorité des contestataires aurait par la suite formé l'électorat de l'actuel président d'extrême-droite, Jair Bolsonaro.

Ce déplacement a été l'occasion de découvrir l'Université de Campinas, véritable fourmilière d'universitaires internationaux. Logés dans un confortable hôtel situé au cœur du campus, les enseignants-chercheurs arrivent tous les jours des quatre coins

du monde pour participer aux nombreuses rencontres scientifiques organisées par l'université. C'est ainsi que nous avons rencontré par hasard Eleni Varikas et Michaël Lowy avec qui nous avons passé une soirée sympathique, ou encore Helena Hirata et Yves Cohen qui ont participé au séminaire. C'est ici l'occasion de vivement remercier nos collègues brésiliens, en particulier Neri de Sousa et Liliana Segnini pour l'accueil fantastique qu'ils nous ont réservé. Elles ont mis tout en œuvre pour favoriser de nombreux échanges et discussions conviviales autour de la sociologie du travail brésilienne, la situation politique et les mouvements sociaux, ou encore le fonctionnement du système d'enseignement et de recherche.

COFECUB

COMITÉ FRANÇAIS D'ÉVALUATION
DE LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE
ET SCIENTIFIQUE AVEC LE BRÉSIL



VIE DU LABORATOIRE

Retour sur l'Atelier « Sociologie et théâtre documentaire »... par temps de mobilisation

Mélanie Guyonvarch, enseignante-chercheuse au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

Dans le cadre de « l'émulation pédagogique » en L1, le Département de sociologie a organisé un atelier disciplinaire intitulé « Aborder la Sociologie par le Théâtre d'investigation », avec Nicolas LAMBERT et Sylvie GRAVAGNA. Ces deux journées se sont déroulées mi-décembre 2019 dans un contexte particulier, durant la mobilisation nationale contre la réforme des retraites, et au cœur de la semaine où les étudiants mobilisés avaient occupé un amphithéâtre du bâtiment des Sciences. Elles ont été organisées suite à une sortie pédagogique en novembre 2019 durant laquelle les étudiants de Licence et de Master de sociologie ont pu assister à la représentation « Blanc / l'A-Démocratie » de Nicolas Lambert au théâtre de Belleville, un documentaire théâtral en trois parties (Elf, la pompe Afrique ; Avenir radieux. Une fission française ; Le Maniement des larmes), qui racontent une histoire qu'on ne lit pas dans les manuels scolaires (la Françafrique, le commerce des armes, le lobby militaro-industriel du nucléaire).

Lors de leur venue, nos deux invités ont commencé par présenter leurs trajectoires et la mouvance dans laquelle s'inscrivent leurs écritures

théâtrales. Fille d'instituteurs et fils d'une infirmière et d'un dessinateur industriel, ils se réclament de ce qu'on peut appeler un « théâtre de la réalité », notamment influencé par les conférences "gesticulées" du militant de l'éducation populaire Franck Lepage, et « le théâtre révolutionnaire » des années 1960 et 1970 (auquel succéda ensuite une vague « contre-révolutionnaire », ou le « théâtre de l'allusion » dans lequel il ne fallait pas nommer les choses). Dans les années 2000, à contre-courant d'une vague néolibérale qui touche aussi le théâtre, la pièce « Elf Pompe à fric » vise précisément « à nommer les choses » – dans un contexte social où pour avoir des subventions, il était préférable d'être révolutionnaire dans la forme et non dans le fond, une forme d'esthétisme indépendante du contenu, en opposition totale avec le « théâtre-forum » du brésilien Augusto Boal et son « théâtre des opprimés ». Nos deux intervenants assument un théâtre documentaire mais surtout politique, peu mis en avant par les municipalités. Ils racontent par exemple leur première expérience de théâtre de rue avec la compagnie « Un pas de côté » qu'ils ont créée, qui fit participer les habitants de Pantin et un sociologue, afin de retracer l'histoire de la ville, de l'immigration et l'histoire ouvrière – le tout dans une baraque de chantier de 6m3 redécouverte en grenier. Ils ont également fait le récit de leurs nombreuses expériences d'atelier de théâtre

dans les établissements scolaires. Depuis leurs premiers pas sur les planches au Théâtre à la fac de Nanterre, l'intention est toujours la même : « Dire le monde avec le théâtre, pour le changer ». Ce qui fait écho à une certaine conception de la sociologie visant à forger son regard pour participer à transformer le monde. Les étudiants ont particulièrement retenu leur approche du théâtre documentaire différent des autres style artistiques. Ce qui nous

a permis d'aborder ensemble la question essentielle de la transmission des savoirs et de leur vulgarisation, qui se pose également pour les résultats d'une enquête sociologique. Après ce premier moment, ce fut aux étudiants et enseignants participant d'entrer en scène avec une suite d'exercices d'improvisation proposés, entrecoupés de moments d'échanges et de bilan sur les scènes jouées.



VIE DU LABORATOIRE

Retour sur l'Atelier « Sociologie et théâtre documentaire »... par temps de mobilisation

Mélanie Guyonvarch, enseignante-chercheuse au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay



Credit : Lucie Goussard

Le premier exercice pratique a consisté à prendre pour point de repère une discussion que l'un d'entre nous a vécu et qui fut « confrontante », par exemple autour de la mobilisation des luttes en cours, ou bien encore autour du rapport à la sociologie. Cinq participants sont alignés debout. Le premier raconte la discussion « confrontante » comme il l'a vécue, et comme s'il parlait à un proche. Le deuxième retraduit les mots du premier en inversant les informations (le matin devient le soir, le chaud devient le froid, etc.), le troisième doit exagérer les propos et rejouer le récit avec emphase, et le dernier participant reprend le récit du premier mais avec un point de vue totalement opposé. Nous avons réitéré l'exercice cinq fois en partant de cinq propositions de récits liés à la mobilisation en cours. Une de nos étudiantes nous a par exemple proposé un récit la plaçant face à des personnes souhaitant entrer dans l'université, le matin du 5 décembre 2019 alors qu'elle était avec une trentaine d'étudiants qui avaient décidé de bloquer l'entrée du bâtiment principal de l'université. Une autre forme d'exercice pratique a

ensuite consisté à se mettre en scène non seulement dans le discours mais aussi dans la posture. Nous avons choisi une petite scène, animée par trois personnages, chacun devait là aussi jouer d'abord son propre point de vue puis celui des deux autres personnages présents étant placés dans une situation de confrontation, voire d'altercation. Une des situations proposées par une

étudiante concernait son passage dans une pharmacie parisienne un jour de manifestation, demandant du liquide physiologique pour se protéger les yeux en cas de présence de gaz lacrymogènes. La scène retraçait les réactions du pharmacien et de son assistante, avec de l'étonnement, de l'incompréhension puis du mépris. Après avoir joué son propre rôle, l'étudiante rejoua la scène du point de vue du pharmacien puis de l'assistante, multipliant ainsi les points de vue et construisant à travers les rôles endossés, les contreargumentations des personnages présents.

Sans pouvoir retracer l'ensemble des échanges de ces journées, il est indéniable que cet atelier qui pouvait paraître malvenu en pleine mobilisation fut finalement totalement pertinent, en permettant de prendre du recul,

d'échanger, et de traduire des postures et des émotions à travers ces exercices théâtraux. L'atelier fut interrompu un moment par la venue du président de l'université et de ses collaborateurs dans l'amphithéâtre occupé où il se déroulait. Le président souhaitait rencontrer les étudiants, prendre connaissance de leurs revendications, et connaître leurs intentions quant à l'occupation des lieux pour les jours suivants. S'ensuivit 1h30 d'une autre situation « confrontante », en présence de nos deux intervenants, dans cet amphithéâtre... Au terme de ces deux journées, Sylvie Gravagna propose de rencontrer à nouveau les participants à cet atelier afin de recueillir leurs témoignages sur la mobilisation de décembre 2019 et du début de l'année 2020, pour faire écho à un travail de recueil de témoignages qu'elle avait réalisé en 1968. Affaire à suivre donc.



Credit : Lucie Goussard

RÉFLEXION

La LPPR décortiquée

Jean-Pierre Durand, professeur émérite de sociologie, chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

*** Cet article a été rédigé avant le confinement qui a conduit le gouvernement à repousser différents projets dont la LPPR dont nous ne savons pas quand elle sera remise en route à l'heure de publier cette Lettre.**

Début mars 2020 le projet de Loi de Programmation Pluriannuelle pour la Recherche (LPPR) n'a pas encore été rendu public*, mais nous disposons des trois rapports qui en fixent les orientations et détaillent nombre de ses projets**. Parmi les neuf auteurs de ces trois rapports certains nous sont proches institutionnellement comme Sylvie Retailliau, Présidente de l'Université Paris-Saclay, ou Francis Chouat, député LREM de l'Essonne (après avoir été longtemps élu PS). Ces rapports traitent du financement de la recherche, des emplois et des carrières des personnels (enseignement supérieur et recherche), et de la recherche partenariale et l'innovation.

La rédaction des trois rapports et en particulier de l'introduction générale apparaît d'autant plus adroite et accrocheuse qu'elle avance des diagnostics que partage la majeure partie des personnels de l'ESR. Ainsi, les comparaisons internationales montrent le net retard de la France qui ne dépense que 2,3% de son PIB en R&D (13^e position mondiale) : la Corée du Sud ou Israël y investissent près du double ! Face à ce constat, le premier rapport ne propose ni plan de rattrapage afin de financer les investissements nécessaires, ni création de postes de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de personnels d'accompagnement. Les auteurs ne présentent que quelques bricolages : se décharger sur les collectivités territoriales (p. 11) et renfor-

cer le mécénat (p. 12). Comment alors améliorer les performances de la recherche, une priorité thématique du gouvernement ?

La voie royale du financement de la recherche sur projet

Le rapport n° 1 s'alarme, dans sa comparaison internationale de la faible proportion des financements sur projets en France, sans à aucun moment interroger l'efficacité de cette procédure de financement. Les auteurs constatent le découragement des chercheurs face à l'incessante diminution des chances de succès de leurs dépôts de projet, tombées à 11% en 2015 et proposent donc une hausse de ce taux de réussite à 25% voire 40%, ce qui occasionnerait une augmentation du budget de l'ANR située entre 0,5 et 2 milliards d'euros (680 millions d'euros aujourd'hui).*** Mais cette hausse serait accompagnée de nouvelles contraintes : baisse des subventions de fonctionnement des labos, association étroite des entreprises aux projets, coopérations obligatoires et transversalité des laboratoires (p. 39). Les heureux bénéficiaires bénéficieraient d'un allongement de la durée des projets (4 ans) et d'une élévation du niveau moyen de financement de leur projet. Comme on le verra, ce financement par projets est cohérent avec les transformations radicales du recrutement et des carrières des chercheurs et enseignants-chercheurs indexés sur leur capacité à obtenir des contrats.

Ce premier rapport montre deux indigences notoires. Seule une demi-page porte sur « la science ouverte », l'un des grands projets gouvernementaux... largement sous doté puisque OpenEdition, l'acteur de cette politique CNRS, n'a

pas les moyens de financer ses plans de développement, en particulier à l'international. Une seule page aussi sur les SHS dont le rapport note que les évaluations bibliométriques ne correspondent peut-être pas à la nature de leurs démarches. La principale proposition consiste à associer les SHS aux projets interdisciplinaires : si dans l'absolu cette coopération est nécessaire, on en connaît aussi les risques d'instrumentalisation ou les difficultés en cas de divergences des points de vue.

Priorité aux recrutements précarisés sur contrat : les « tenure tracks »

Le second rapport intitulé « Attractivité des emplois et des carrières scientifiques » pose un diagnostic encore plus radical, tant sur les niveaux de rémunération des titulaires bien inférieurs à ce qu'ils sont dans les autres pays de l'OCDE que sur la perte de 7,6% en 6 ans du nombre de titulaires malgré une augmentation de 14% du nombre d'étudiants. Le rapport déplore « l'augmentation du nombre de contractuels financés sur projet, en situation souvent précaire et généralement mal rémunérés ». Mais, les propositions sont aux antipodes des attentes en ne portant que sur des augmentations indemnitaires (qui ne comptent que très peu dans le calcul des pensions) fondées sur la compétition entre individus que l'on sait très nuisible à l'efficacité du système de recherche qui exige la collaboration et la confiance entre chercheurs dans des emplois stables pour se concentrer sur leur travail.

Le rapport contient quelques perles concernant la précarité. Il est proposé d'« améliorer les conditions d'emploi des contractuels sur ressources propres » en créant un « con-

trat à durée indéterminée de mission scientifique » aligné sur la durée des projets de recherche pour contribuer à la dé-précarisation des agents concernés (souligné par nous) ; et un contrat de post-doctorant « jeune chercheur » à durée déterminée pour améliorer les débuts de carrière dans la recherche publique » (p. 7-8). Est parallèlement proposée « une extension des dispenses de qualification » (un recrutement hors CNU et commissions de spécialistes locales) pour leur substituer des « chaires d'excellence junior », soit « un dispositif de recrutement de type *tenure-track* organisé par les établissements (p. 8). Ce « recrutement conditionnel » (p. 37) pour une durée de 5 à 7 ans, inspiré du modèle anglo-saxon, ne débouche pas nécessairement sur une titularisation, conditionnée à la « capacité démontrée à obtenir des financements sur contrat » (p. 37).

Ce second rapport propose le financement de ces *tenure tracks* sur les contrats obtenus par les laboratoires avec l'ANR ou avec des entreprises, voire par des compléments ministériels pour les « meilleures » universités. Ainsi la boucle est fermée : la planification et le pilotage de la recherche par le haut dans une logique d'« excellence » (contrats d'objectifs avec les universités, projets de l'ANR et ressources des entreprises) financeraient les jeunes chercheurs maintenus dans une nouvelle précarité pour qu'ils respectent les orientations hétéronomes de leurs travaux. De leur côté, les titulaires verraient leurs revenus – augmentés de nouvelles primes censées rattraper le décalage des salaires français - indexés sur leurs résultats exigés par les commanditaires publics et privés.

RÉFLEXION

La LPPR décortiquée

Jean-Pierre Durand, professeur émérite de sociologie, chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

Cette LRRP entend donc organiser une dérégulation systématique de l'emploi et des revenus en aiguisant la concurrence entre chercheurs et entre générations. Elle est en cela cohérente avec les objectifs du gouvernement libéral macronien : mettre la recherche au service des objectifs des entreprises privées et des multinationales dont on sait combien elles privilégient le court sur les visions à long terme. Le second rapport grouille de projets de mise au pas des personnels : exacerbation de la concurrence entre chercheurs à travers le dé plafonnement des indemnités prises sur les fonds propres (p. 34), non-garantie de prise en compte totale des indemnités dans le calcul des retraites (p. 32), fin de l'obligation de service des enseignants-chercheurs à 192 heures/an et modulation des heures d'enseignement au niveau des UFR avec l'émergence d'un corps d'enseignants à temps plein (non chercheurs donc). Le tout s'accompagne de la « professionnalisation de la GRH » (p. 9), avec la création d'une École de Management de la Recherche, c'est-à-dire l'application directe des principes du *New Public Management* ou du *lean management* à la recherche (voir les différents travaux des chercheurs du CPN sur ce thème : L. Goussard, G. Tiffon, S. Petit, J.-P. Durand).

Le troisième rapport « Recherche partenariale et innovation » se contente de définir des outils pour mettre les résultats de la recherche publique ou le financement public de la recherche privée (crédit d'impôts, partenariats privé-public) à disposition du secteur privé. Il s'inspire du modèle américain, mais leur méconnaissance conduit les auteurs à un simple placage des principes idéologiques du

libéralisme au secteur de la recherche. La thèse de Christophe Heil soutenue au CPN en 2010, comparant les deux systèmes montrait les limites du modèle américain et surtout les mécontentements des chercheurs contraints de trouver en permanence des fonds pour financer leurs salaires et leurs moyens de recherche. En outre, ce rapport ignore la complexité des procédures de prise de décision dans les recrutements et les dispositifs de gestion des universités américaines (voir le film de Frederick Wiseman, *At Berkeley*, 2013) qui les rendent moins brutales que les propositions de la LPPR.

Dérégulation de l'emploi et des revenus des personnels de la recherche et des universités, autoritarisme renforcé par une nouvelle GRH, pilotage *top down*, centralisation des décisions à travers la gestion par projet, transfert des moyens du public vers le privé (dans un pays qui distribue déjà le plus fort taux de dividendes aux actionnaires) confirment des tendances qui ont déjà montré leur inefficacité en faisant reculer la place de la France dans le concert des nations innovantes. La LPPR est une loi dirigée contre les personnels concernés et dépourvue d'ambition pour la recherche et pour l'université françaises.

***Financés par la baisse des cotisations pour les pensions civiles du ministère concerné (4 milliards), ce que ne dit pas le rapport... et qui conjugue donc étroitement la contre-réforme des retraites avec la LPPR.

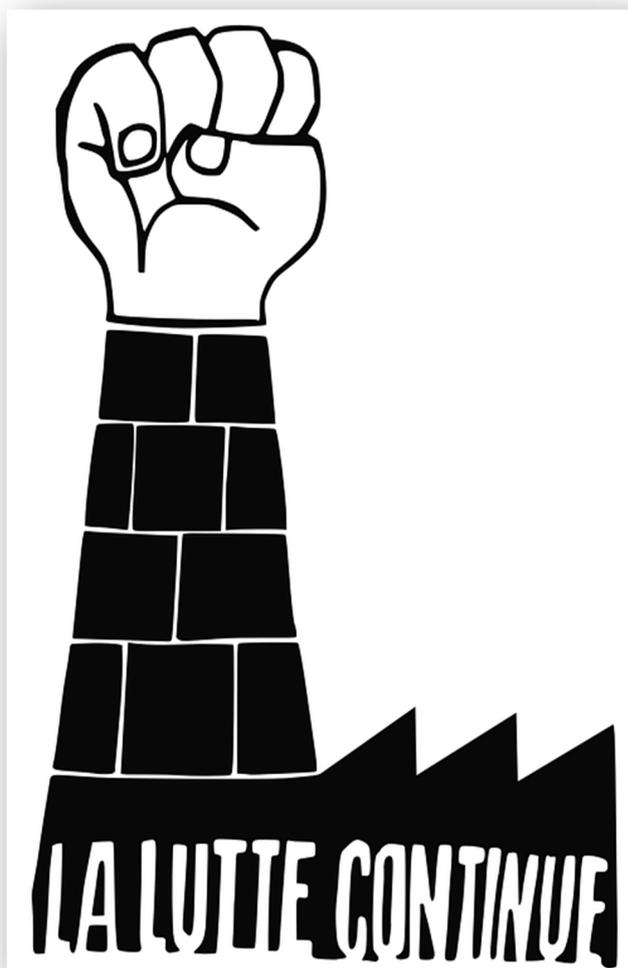


Illustration : Ciker-Free-Vector-Images/ Pixabay

**Voir : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid145221/restitution-des-travaux-des-groupes-de-travail-pour-un-projet-de-loi-de-programmation-pluriannuelle-de-la-recherche.html>

Le préambule affirme que la communauté scientifique a été largement associée à la préparation de la loi sans préciser que seules les contributions allant dans le sens des rapporteurs ont été mentionnées (par exemple sur le maintien du CNU).

ENTRETIEN

Interview de Bernard Friot au sujet du système de retraite et du projet de réforme du gouvernement

Par Dominique Glaymann, enseignant-chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

Nous avons invité Bernard Friot à intervenir le vendredi 13 mars 2020 dans le cadre du séminaire du CPN pour apporter son éclairage aux débats sur le système de retraite et le projet de réforme porté par le gouvernement.

Économiste et sociologue, Bernard Friot est en effet un spécialiste des questions de protection sociale qui travaille de longue date sur la question des revenus. Il est notamment le promoteur de ce qu'il appelle « le salaire à vie » qui devrait, selon lui, concerner tant les salariés que les étudiants, les chômeurs ou les retraités.

Dans l'immédiat, et faute d'avoir pu l'entendre et débattre avec lui en raison du confinement liée au coronavirus, nous l'avons interrogé sur ce qu'il pense de la remise en cause du système de retraite par répartition à vocation universelle mis en place en France en 1945, sur l'analyse qu'il fait du projet de réforme mis entre parenthèses depuis le mois de mars, mais qui risque probablement de revenir sous une forme plus ou moins revue dans les semaines à venir.

Que peut-on dire sur l'état actuel du système de retraite français après 75 ans de fonctionnement ? Quels sont ses points forts notamment en termes de sécurisation des « vieux jours » des salariés, et ses points faibles notamment en termes d'inégalités ?

Le point fort le plus significatif est que, pour les trois-quarts de leur montant total (240 sur 320 milliards d'€ en 2016), les pensions sont construites sur le modèle de celles de la fonction publique : elles assurent le remplacement du meilleur salaire en fonction de la durée d'activité. C'est sous l'influence du Parti communiste (et en particulier d'Ambroise Croizat, ministre du Travail) qu'a été entreprise sur cette base, en 1946, l'unification dans un régime général de multiples régimes du secteur privé existant avant-guerre. Ce droit au salaire des retraités va à l'encontre de la forme capitaliste de la pension, à savoir le droit au différé des cotisations de carrière cumulées dans un compte. Dans les deux cas, nous sommes en répartition : le conflit de classes en matière de retraite (et aussi de chômage d'ailleurs) est interne à la répartition, entre une répartition qui assure le différé de cotisations et une autre qui assure le maintien du salaire hors de l'emploi. C'est précisément le droit au revenu différé que le patronat a mis en place dès 1947 avec la création de l'AGIRC en réponse au régime général. Mais malgré le refus patronal absolu du salaire continué pour les retraités, c'est le droit au salaire qui fonde la grande majorité des pensions. Certes, les réformes qui se succèdent depuis 30 ans l'ont fortement attaqué : le salaire de référence s'est beaucoup éloigné du meilleur salaire, puisqu'il est passé pour les salariés du privé des 10 aux 25 meilleures années

(Réforme Balladur de 1993), tandis que la durée d'activité pour qu'une carrière soit considérée comme complète est progressivement passée de 150 à 172 trimestres (il est vrai avec réduction du plancher pour valider un trimestre, passé de 200 à 150 heures au Smic). Avec ces évolutions, le taux de remplacement du dernier salaire par la première pension pour une carrière complète qui était assez proche en 1990 de la continuation du salaire (84% du dernier salaire net) a baissé de 10 points depuis. Cela a aggravé la discrimination de genre : les femmes qui ont en majorité une carrière plus courte et plus heurtée que les hommes et qui ont des salaires inférieurs de 25% aux salaires masculins, ont en moyenne des pensions de retraite - hors réversion - inférieures de 40% à celles des hommes.

Faut-il réformer le système de retraite ? Si oui, avec quels objectifs, quels impératifs et quels risques ? Et que penser du projet actuel présenté par le gouvernement et des alternatives à lui opposer ?

Le gouvernement veut opérer une généralisation des comptes à points nés de la contre-offensive patronale de 1947 à rebours de la logique visant en 1946 une unification des régimes de retraite vers le haut, celui du droit des fonctionnaires à la poursuite de leur meilleur salaire. La seule réponse offensive à ce projet réactionnaire est de réaffirmer, en l'actualisant, le projet d'unification des régimes autour du salaire continué des fonctionnaires. D'autant que c'est la seule façon de construire un mouvement populaire favorable au statut de la fonction publique dont la disparition est la prochaine étape dans l'agenda du pouvoir. Il a déjà supprimé le statut des cheminots dans la foulée des gouvernements précédents qui ont orga-

nisé la désuétude de celui des fonctionnaires de la Poste et de France Télécom et de celui des agents d'EDF-GDF.

Cela dit, il faudrait aller plus loin qu'en 1946, qui était un premier pas. Un premier pas vers quoi ? Il faut commencer par répondre à cette question pour sortir la mobilisation sur les retraites de la réponse défensive à un agenda dicté par le pouvoir depuis 30 ans. Cette mobilisation défensive a conduit non seulement à des défaites répétées qui ont considérablement affaibli le syndicalisme de classe mais, par exemple, à ce stupéfiant recul de la revendication du niveau de remplacement du salaire dans la pension : le parti communiste et la CGT revendiquent aujourd'hui 75% du net alors que la revendication traditionnelle était de 75% du brut. Ce recul signale le problème. Ces organisations n'ont pas assumé le conquis du droit au salaire des retraités qu'elles avaient pourtant initié en 1946, et dont la nouveauté révolutionnaire est qu'il dissocie le salaire de l'emploi. Dans l'emploi, c'est le poste qui est le support de la qualification et donc du salaire de la convention collective. Alors que dans la fonction publique, c'est la personne même du travailleur qui est qualifiée, puisque l'indice du salaire d'un fonctionnaire est lié à son grade (un attribut de sa personne) et non pas à son poste.



ENTRETIEN

Interview de Bernard Friot au sujet du système de retraite et du projet de réforme du gouvernement

Dominique Glaymann, enseignant-chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

Le régime à points fait du travailleur un individu soumis au marché du travail : les ressources du retraité, « ancien travailleur » donc puisqu'il n'est plus sur le marché du travail, sont le différé d'une partie de celles qu'il a acquises dans ses emplois. Au contraire, la pension de retraite conçue comme la suite du salaire, en attachant la qualification non pas à l'emploi mais à la personne du retraité, le libère de cet assujettissement : alors qu'il n'est pas sur le marché du travail, c'est un travailleur. L'enjeu est anthropologique : les travailleurs sont-ils des « individus libres » (c'est-à-dire sans ressources) sur le marché du travail, ou sur celui des biens et services s'ils sont indépendants, voué dans les deux cas à dépendre de la logique capitaliste ? Ou bien sont-ils dotés, en tant que personnes adultes, que citoyens, d'un droit politique au salaire à la qualification personnelle reconnaissant (avec d'autres droits à conquérir s'agissant de la propriété de l'outil de travail) qu'ils sont les seuls producteurs de la valeur ? Du coup, qu'est-ce que veut dire « aller plus loin qu'en 1946 » ? C'est promouvoir un régime de retraite unifié ayant deux volets inséparables, en termes de droit au salaire d'une part et de souveraineté sur la production d'autre part. En termes de droit au salaire, le passage de la qualification du poste à celle de la personne fonde la proposition d'un remplacement à 100% du salaire net de référence, et cela quelle que soit la durée de l'activité antérieure (la condition de durée de carrière entraîne d'énormes discriminations de genre et une baisse régulière des droits dès lors qu'elle devient un paramètre que l'on peut modifier par une nouvelle loi). Je défends l'idée que 60 ans, c'est bien trop tard pour être libéré

du marché du travail alors que c'est autour de la cinquantaine que le rapport à ce marché devient problématique, comme le montre la difficulté à retrouver un emploi aussi qualifié que le précédent des chômeurs de plus de 50 ans. Concrètement, à 50 ans, chacun.e deviendrait titulaire du salaire de ses six meilleurs mois, porté, s'il est inférieur, au salaire moyen (soit aujourd'hui 2 300 € mensuels nets) : il est normal qu'on ait atteint le salaire moyen au bout de 25 à 30 ans de carrière. Au minimum répondrait un maximum : la pension maximum serait par exemple de 5 000 € nets, ce qui inscrirait les salaires, à partir de 50 ans, dans un rapport de 1 à 2. Et ce salaire à vie pourrait continuer à progresser jusqu'à la mort dans la limite du maximum. En termes de souveraineté sur la production, la maîtrise du travail concret par les travailleurs est décisive pour sortir la production de la folie anthropologique et écologique dans laquelle la logique capitaliste l'enfoncé. C'est pourquoi je propose que ces retraités quinquagénaires en pleine possession de leur métier soient protégés contre le licenciement avec la responsabilité de contribuer à la conquête de l'auto-organisation des salariés sur leur lieu de travail. Il est urgent d'affronter collectivement les directions, celles des entreprises, qui agissent dans les seuls intérêts des actionnaires et des financiers, et celles des services publics, qui sont acquises à un new public management copié sur la logique capitaliste. Les affronter pour travailler comme nous l'entendons - ce qui suppose de disposer des outils de cet affrontement, le salaire à vie, la protection contre le licenciement - fera grandir l'expérience de la nécessité de conquérir la propriété de l'outil de travail, tant patrimoniale que d'usage,

à laquelle la souveraineté sur le travail est suspendue.

Que devient l'État social après plusieurs décennies de politiques néolibérales ? Comment repenser et reconstruire une protection sociale collective adaptée à la société et à l'économie actuelles tenant compte des mutations du système d'emploi ainsi que des transformations de la famille et des évolutions démographiques ?

Commençons par tordre le cou aux « évolutions démographiques ». La question du « financement des retraites » ne se pose que si on postule que les retraités sont improductifs. Ce postulat repose sur l'adhésion à la pratique capitaliste du travail, qui le réduit aux activités mettant en valeur du capital. Dans la foulée de la conquête du caractère productif du travail des fonctionnaires - et pour garantir sa pérennité face à un patronat qui ne parle que de « dépense publique » là où il y a bien sûr production publique -, il s'agit d'en finir avec l'âgisme qui pose comme légitime un temps de la vie adulte « avant le travail » (la funeste « insertion » à laquelle sont condamnés les 18-35 ans) et un autre « après le travail » (la retraite définie comme inactivité). Les retraités dotés des droits et responsabilités que j'ai évoqués produiront autrement une autre valeur, laquelle alimentera la valeur ajoutée des entreprises et donc la caisse des retraites. Plutôt que de laisser le travail dans le piège dans lequel l'enferme le capitalisme et de prétendre s'en libérer à la retraite en se coupant le bras, il s'agit au contraire d'ouvrir le piège en changeant le travail. Nos personnes doivent être en capacité de produire jusqu'à la mort une valeur économique ayant sens (et être reconnues comme telles par un salaire à vie), et non pas être amputées à 60 ou 65 ans du statut de producteur. Nous retrouvons l'enjeu anthropolo-

gique évoqué tout à l'heure, qui permet d'affronter tout autrement les mutations du système d'emploi et les transformations de la famille. Comme l'a bien montré Claude Didry, le Code du travail de 1910 a obligé les capitalistes à être employeurs, ce qui a permis, dans un long combat du syndicalisme de classe jusque dans les années 1980, d'attacher au poste de travail un salaire à la qualification, une cotisation au régime général de sécurité sociale et les règles du contrat de travail, ces trois droits qui constituent l'emploi. La bourgeoisie, qui n'a jamais accepté ce conquis de l'emploi, le détricote depuis 40 ans dans des formes multiples d'infra-emploi (auto-entrepreneuriat, CDD de mission...) et dans la substitution de la logique de la compétence à celle de la qualification. L'enjeu de classe aujourd'hui n'est plus de transformer l'infra-emploi en emploi, comme en 1910, mais de s'appuyer sur l'au-delà de l'emploi qui a été initié dans les conquis de la seconde partie du siècle dernier. Les combats syndicaux ont permis de faire des personnes, et non plus des postes de travail, le support des trois droits qui définissent l'emploi. Ces droits attachés à la personne doivent être généralisés à tous les adultes comme outils d'affirmation de la souveraineté des travailleurs sur le travail et sur les temps sociaux, ceux du travail comme ceux de la famille, de la militance, de la gratuité, du loisir, car - associés à cette conquête collective de la souveraineté sur le travail - ils permettront des trajectoires personnelles et un arbitrage quotidien entre les temps sociaux autrement plus souples et ouverts qu'aujourd'hui.

DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

Présentation du projet de thèse : « Les effets du militantisme féministe sur le rapport au travail et à l'emploi des militant-e-s » d'Alice Caudron doctorante au CPN sous la direction de François Sarfati, Contrat doctoral Université Paris-Saclay

Cette thèse entend interroger les « incidences biographiques » de l'engagement (Leclercq, Pagis, 2011) féministe sur l'activité professionnelle et le rapport au travail des militantes. Il s'agira d'enquêter pour comprendre en quoi cet engagement

politique particulier, matérialisé par la participation à un collectif féministe, peut avoir une influence sur l'engagement ou de désengagement dans le travail, sur les trajectoires et pratiques professionnelles des militantes, sur leur capacité de résistance, et leur

moyens de lutte au travail. L'enquête sera conduite par entretiens biographiques auprès d'une centaine de militantes appartenant à une vingtaine de collectifs du « pôle associatif autonome » de l'espace de la cause des femmes.



Illustration Pixabay.com

Présentation du projet de thèse : « Le champ de l'économie sociale et solidaire : travailler, consommer et produire autrement ? Sociogénèse, enjeux et sens pratique » de Jennifer Deram doctorante au CPN sous la direction de Dominique Glaymann et Gaëtan Flocco, Contrat doctoral Université Paris-Saclay.

Le discours sur les différentes crises que notre époque traverse a pour corollaire un ensemble de propositions d'alternatives dont la majeure partie sont regroupées sous l'étiquette assez vaste de l'« économie sociale et solidaire » (l'ESS). Face aux limites désormais palpables de l'économie capitaliste, les tentatives de créer un monde meilleur, plus responsable et plus durable bénéficient d'une aura très positive dans le sens commun et engendrent de nouveaux modes de consommation qui rencontrent un succès grandissant*. Ainsi, les préoccupations qui étaient celles d'une petite minorité il y a une cinquantaine d'années ont gagné leur place au cœur du débat public. Cet intérêt croissant a amené le pouvoir d'État à légiférer à plusieurs reprises, notamment avec la loi du 31 juillet 2014**, pour contribuer à la reconnaissance et à l'élargissement du champ de ces pratiques.

Le rayonnement dont bénéficie ce secteur pose toutefois un défi pour l'approche scientifique : comment aborder le champ de l'ESS en mettant de côté la forte di-

mension morale dont il est empreint, voire en intégrant cette dernière à l'analyse ? Matthieu Hély et Pascale Moulévrier avaient déjà amorcé une réflexion à partir des paradoxes de cette « autre économie » *** qui propose de se mettre au service de l'intérêt général. Par ailleurs, en prenant davantage l'angle du travail gratuit, Maud Simonet a également contribué à mettre en évidence les limites du travail associatif et du bénévolat.° En prenant appui sur le cadre théorique proposé par Pierre Bourdieu,° il s'agit dans cette thèse de prolonger cet effort d'analyse afin de tenter de comprendre quelle est la fonction objective de ce champ particulier de l'économie qu'est l'ESS. Une première étape consistera à retracer la sociogénèse de sa construction. L'identification des agents principaux qui ont œuvré à sa légitimation puis son institutionnalisation devrait permettre d'éclairer les luttes symboliques qui ont précédé sa généralisation. La seconde partie de ce travail de recherche portera davantage sur les motivations et les parcours des agents qui sont actuellement engagés dans des projets relevant de l'ESS afin de mieux cerner ses enjeux ac-

tuels ainsi que les dispositions requises pour s'y investir. Enfin, il s'agira de s'intéresser aux éléments qui peuvent permettre à ces projets de s'inscrire dans la durée ainsi qu'aux facteurs garants de leur pérennité. Le terrain de cette enquête se situe pour l'essentiel en Drôme et en Ardèche. L'étude portera sur les structures associatives comportant un espace de vente, plus précisément des ressourceries/recycleries et des magasins de producteurs. Ces deux types de structures ont été choisis car ils semblent représentatifs des volontés de produire, travailler et consommer autrement. Le choix du secteur géographique s'est fait en raison de l'histoire de ces deux départements qui ont vu l'émergence de nombreux projets alternatifs à partir des années 1970, ce qui explique également la densité des associations et entreprises de l'ESS qui y sont implantées aujourd'hui. L'enquête se fera principalement par le biais d'entretiens réalisés avec les personnes investies dans ces projets, depuis leur origine ou arrivées plus récemment, ainsi qu'avec des responsables

institutionnels à l'origine du développement du champ.

* Voir par exemple l'enquête du cabinet Ethnicité menée en partenariat avec l'ADEME en 2014, « Révolution durable : 10 ans de transition vers de nouveaux modes de vie ».

** Pour plus d'information : <https://www.gouvernement.fr/action/l-economie-sociale-et-solidaire>.

*** Hély M., Moulévrier P., L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques, La Dispute, 2013.

° Simonet M., Le travail bénévole, La Dispute, 2010 ; Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?, Textuel, 2018.

°° Notamment celui présenté dans Bourdieu P., Anthropologie économique, Cours au collège de France, Seuil, 2017.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES DE CHERCHEURS DU CPN

Olivier Caïra, *Le cerveau comme machine*, Georg Editeur, 2020, 376 p.

(Quatrième de couverture)

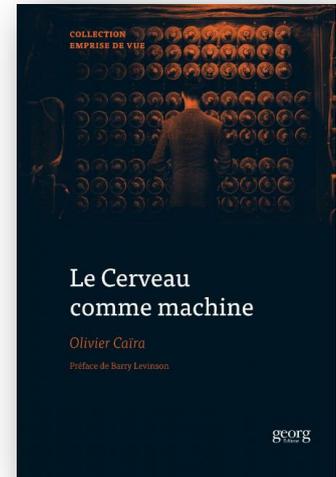
L'intelligence est une obsession contemporaine. Longtemps cantonnés aux énigmes policières et à la science-fiction, les surdoués envahissent aujourd'hui les écrans : drame, comédie, biopic, super-héros, espionnage...

La technologie est le principal moteur de cette

obsession. Comme la révolution industrielle a engendré les figures de savants fous, l'informatique popularise une vision du cerveau comme machine : il s'optimise, se transplante, se pirate. L'interconnexion permet au surdoué de seconder ou de surpasser les agents de terrain. La maîtrise des nombres peut faire gagner au casino, résoudre des énigmes, voire chercher la clé de

l'univers. L'intelligence est filmée comme moyen et comme fin : les créatures des nouveaux Frankenstein surpassent leurs créateurs, aux échecs ou lors de duels plus dangereux.

Au confluent de la sociologie, de la narratologie et des études filmiques, portant sur plus de 200 films et de 100 séries, *Le cerveau comme machine* est la première étude d'envergure sur l'intelligence extrême à l'écran.



Réjane Hamus-Vallée et Olivier Caïra, *Le goof au cinéma. De la gaffe au faux raccord, la quête de l'anomalie filmique*, Paris, L'Harmattan, 2020, 134, p.

(Quatrième de couverture)

Le goof au cinéma, c'est le reflet d'un caméraman, une arme qui passe d'une main à l'autre, une cigarette qui change soudain de taille ou un gobelet de café contemporain sur une table médiévale. C'est une anomalie négli-

geable, mais formidablement révélatrice de nos attentes techniques et esthétiques sur la fiction. Si les chasseurs de goofs existent dès la naissance du cinématographe, le triple avènement de la culture geek, d'internet et de la vidéo domestique a donné à cette forme de cinéphilie une dimension planétaire. Que dévoile cet engouement pour le détail, a priori insignifiant, tant du point de

vue des spectateurs que des professionnels du film ? Qu'attend-on d'une fiction où tout est faux, et où pourtant le moindre anachronisme déchaîne les passions des amateurs et des spécialistes ? En quoi le goof et les tensions qu'il cristallise, mettent en relief les enjeux du pacte fictionnel et de ses mutations, à l'ère du numérique ?



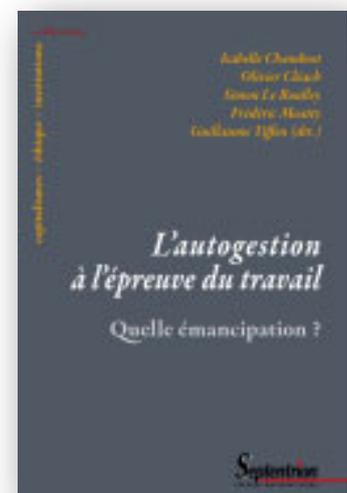
Isabelle Chambost, Olivier Cléach, Simon Le Roulley Frédéric Moatty et Guillaume Tiffon (Dir.), *L'autogestion à l'épreuve du travail*, Ville-neuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2020, 322 p.

(Quatrième de couverture)

Projet d'émancipation ou simple outil de survie, réponse à une revendica-

tion d'autonomie pouvant être dévoyée par le management, l'autogestion ouvre des pistes pour imaginer le travail et la vie de demain. Si son instrumentalisation peut donner libre cours à la critique, son affirmation doit être également interrogée. Réunissant des contributions d'universitaires ayant enquêté sur le sujet, cet ouvrage vise

à actualiser les débats. Nous espérons que leurs travaux éclaireront utilement les pratiques alternatives au travail et en dehors, tant pour le monde académique, les mondes militants et activistes, que pour un large public soucieux de l'avenir du travail.



CONSEILS DE LECTURE



Sommaire n° 16 2020

Éditorial

Sciences en danger, revues en lutte

Quand les « premiers de cordée » coupent la corde derrière eux... et créent leur « régime spécial »

La protection sociale financiarisée selon BlackRock

« On nous déclare la guerre, c'est clair »

Invisibilisation de la pénibilité au travail, mixité et rapports de genre

Cinq femmes à distance de la lutte contre la réforme des retraites

Le covid-19, la guerre et les quartiers populaires

Goliarda Sapienza, *L'Université de Rebibbia, Paris, Le Tripode*, 2019.

L'auteure, écrivaine et comédienne italienne est née en 1924 et morte en 1996. Elle est connue pour son roman fleuve *L'art de la joie*, souvent considéré comme un chef d'œuvre de la littérature italienne contemporaine. Dans *L'Université de Rebibbia*, elle fait le récit d'un épisode qui a marqué sa vie, celui de son incarcération dans la plus

grande prison pour femmes d'Italie située dans la banlieue de Rome, le quartier de Rebibbia. Après avoir volé les bijoux d'une amie pour les revendre, Goliarda Sapienza est placée en détention dans ce lieu presque exclusivement féminin – à l'exception de quelques surveillants. Elle raconte dans cet ouvrage touchant et plein d'émotions les liens qu'elle noue avec ses co-détenues et surveillantes, toutes issues d'univers sociaux très différents du sien.

Elle donne à voir la sociabilité et le mode de vie de ces détenues, leurs multiples personnalités mais aussi leurs souffrances au terme de trajectoires sociales dramatiques. Goliarda Sapienza restitue dans son livre les leçons de vie que lui donnent ces écorchées vives.

Gaëtan FLOCCO

Enseignant-Chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay



Philippe Brunet, *De la science à l'industrie. Cellules souches embryonnaires et biotechnologies en France*, Versailles, Quae, 2019

Ce livre étudie ce que l'industrie fait au travail scientifique à partir du cas des biotechnologies. Il s'appuie sur une enquête menée au sein d'un laboratoire de cellules souches de la région parisienne. Elle a conduit Philippe Brunet à réaliser plus de 150 entretiens avec de multiples acteurs du domaine, des doctorants aux responsables de bioclusters, en

passant par des élus et des agents administratifs. Son ouvrage montre à travers cette étude de cas comment la science est de plus en plus colonisée par l'industrie. Et l'auteur de se demander également si « un autre complexe science-industrie est possible ». Le livre est foisonnant et stimulant. Foisonnant car il aborde le sujet sous de multiples facettes, comme celles des hiérarchies statutaires, des financements de la recherche, de la structure temporelle du travail scientifique ou encore de ses pratiques alternatives à l'image du « biohacking ». Et stimulant car

en étudiant minutieusement les conditions contemporaines de production des sciences, il ouvre sur de nouvelles questions : qu'est-ce que la science et l'industrie ? Est-il possible d'émanciper la première de la seconde ? Libérer ainsi la science des lois de la valeur économique est-il suffisant pour éviter ses « dérives » ? Et en quoi consisterait précisément l'« autre complexe science-industrie » que l'auteur appelle de ses vœux ? Tout un programme.

Gaëtan FLOCCO

Enseignant-Chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay



Benoît Berthelot, *Le monde selon Amazon, Cherche-Midi*, 2019.

Résultat d'une enquête minutieuse, cet ouvrage retrace l'histoire d'Amazon, de la création à la croissance de l'une des fameuses GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), ces entreprises devenues géantes au cœur de la mondialisation et de la numérisation actuelles. On y découvre à la fois le fonctionnement et le manage-

ment (conceptualisé autour de 14 principes de leadership) de l'entreprise, sa politique commerciale, sa stratégie de contournement des impôts et ses perspectives d'expansion et d'enrichissement. On y saisit la personnalité de son patron Jeff Bezos, l'un des hommes les plus riches du monde, que la crise du covid-19 et le confinement ont encore fortement enrichi. Au passage, on comprend comment la société Amazon Web Services EMEA Sarl, installée au Grand-Duché, passe d'un chiffre d'affaires de 259 mil-

lions d'euros en 2017 à un profit de 1,79 millions d'euros, et un impôt sur les bénéfices de 691 661 €. On y apprend que c'est pourtant une « mauvaise affaire » comparée à la performance réalisée aux Etats-Unis où Amazon a obtenu un crédit d'impôt de 129 millions de dollars, avec un taux d'imposition de - 1 % donc ! En ces temps où l'Éducation nationale française est très friande de numérisation (avant même le contexte du confinement) il est aussi bon de savoir, comme le raconte l'auteur sans avoir été démenti, que les notes des éva-

luations des élèves français de CP, CE1, sixième et seconde sont hébergées par Amazon, en Irlande (donc avec un coût mais aucun retour fiscal vu de France), en vertu du contrat passé par le ministère avec son prestataire, l'entreprise OAT. Une lecture très riche en informations précieuses à défaut d'une analyse fouillée.

Dominique Glaymann, Enseignant-Chercheur au CPN, Université d'Evry, Université Paris-Saclay

CONSEILS DE LECTURE

Bernard Lahire (Dir.), En-fances de classe. De l'inégalité parmi les enfants, Seuil, 2019.

« Les enfants vivent au même moment dans la même société, mais pas dans le même monde ». Cette première phrase du livre résume son enjeu et la posture théorique de ses auteurs, un collectif de 17 chercheurs qui a mené une enquête auprès d'une trentaine d'enfants et de leur famille. Ce gros ouvrage (1 230 pages) qui comprend trois parties de taille et d'apports inégaux, est d'une très grande richesse. Après avoir exposé la problématique, la première partie détaille la très intéressante méthodologie mise en œuvre pour saisir la réalité des inégalités socioculturelles et socioéco-

nomiques au moyen d'observations (à la maison et à l'école), d'entretiens (avec les parents et un adulte proche de l'enfant) et d'interactions avec chaque garçon et fille de 5-6 ans au cœur de l'enquête. La deuxième partie présente avec finesse et précision 18 des 35 cas étudiés qui sont classées en trois catégories, les enfants des classes populaires, ceux des classes moyennes et ceux des classes supérieures. On y lit, repère, saisit et comprend la nature, la diversité et l'importance des inégalités matérielles, symboliques et culturelles au sein des univers familiaux et scolaires qui sont explorés de façon très approfondie. La troisième partie intitulée « Les inégalités dans tous leurs états » propose une analyse thématique des inégalités et

de leurs effets en s'intéressant par exemple aux rapports au temps, au langage ou aux loisirs. Cette dernière partie laisse un peu insatisfait faute de proposer une analyse synthétique qui montrerait les apports plus « globaux » de cette enquête passionnante. Celle-ci montre néanmoins de façon magistrale comment « les phénomènes d'héritage – conscients ou non conscients – contribuent à faire de chaque nouveau-né un être inégalement doté et saisi d'emblée par les propriétés sociales de son milieu familial », comme l'écrit Bernard Lahire en conclusion.

Dominique Glaymann, Enseignant-Chercheur au CPN, Université d'Evry, Université Paris-Saclay



Sommaire disponible :

<http://lesmondesdutravail.net/>

CONSEILS DE SPECTACTEUR



Illustration Pixabay.com

Marco Bellocchio, Le traître, sortie le 30 octobre 2019.

Ce film retrace l'histoire de Tommaso Buscetta, repentini notoire de la mafia sicilienne. Après s'être exilé plusieurs années au Brésil pour trafic de drogue et y avoir été torturé, celui qu'on nomma « le boss des deux mondes » s'est vu rapatrier en Italie pour té-

moigner contre ses anciens acolytes, à commencer par le célèbre parrain « Toto Riina ». Considérant que « Cosa nostra » n'avait pas respecté un prétendu code d'honneur en plongeant la Sicile dans un bain de sang – en exécutant enfants, prêtres, politiques, policiers et juges –, Tommaso Buscetta, remarquablement interprété par

Pierfrancesco Favino, s'est décidé à commettre un des pires parjures qui soit : témoigner contre les siens en révélant dans le menu détail les rôles qu'ils tinrent dans leur entreprise criminelle, ainsi que les règles et pratiques qui régissaient le clan. Le film de Marco Bellocchio, d'une durée de plus de deux heures trente, tient en haleine tout du long et éclaire cette période

sombre de l'histoire italienne. Il fait quasiment office de documentaire en respectant les apparences physiques des personnages, allant jusqu'à reproduire fidèlement certains de leurs dialogues.

Gaëtan FLOCCO

Enseignant-Chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

Collectif Les Parasites (Guillaume Desjardins, Jérémy Bernard et Bastien Ughetto), L'effondrement, diffusion à partir du 11 novembre 2019 sur Canal Plus.

En novembre 2019, une série diffusée sur Canal Plus a été consacrée à une thématique dont on parle de plus en plus aujourd'hui et dont certains voient la préfiguration dans l'actuelle pandémie du coro-

navirus, celle de l'effondrement des sociétés humaines et avec elles, du capitalisme. La série est composée de huit courts épisodes d'une vingtaine de minutes chacun environ. Ils mettent en scène les différentes phases d'un tel effondrement, que ce soit à l'intérieur d'un supermarché où un certain nombre de produits viennent à manquer, autour d'une station-service

où la pénurie d'essence provoque panique et violences, dans une centrale nucléaire où les employés tentent désespérément de refroidir le réacteur après son arrêt brutal ou lorsqu'une poignée d'irréductibles cherche à alerter à travers les médias la population de l'imminence du chaos. Intégralement filmé en plans-séquences comme le ferait un reporter de guerre, *L'effondrement* ne laisse pas

indifférent par son réalisme, conduisant inmanquablement à se projeter dans cette terrible éventualité tout en se questionnant sur la fascination suscitée par un tel sujet dans la société, voire son insolente banalisation.

Gaëtan FLOCCO, Enseignant-Chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

Les membres du CPN ont communiqué :



Credits: Nassim Cherikh

Rachid BOUCHAREB, « Ne pas se dire victime de racisme : déni et/ou stratégie identitaire ? », Conférence, journées d'étude « Race, Racismes, Racialisations : enjeux conceptuels et méthodologiques », organisateurs (Milena Doytcheva, Yvan Gastaut), 4-5 mai 2020, IC Migrations, Collège de France, Campus Condorcet, Aubervilliers.

Jean-Pierre DURAND, Conférence d'Ouverture de la Journée sur le Projet d'entreprise de la CPAM 29 : Le travailler ensemble, Brest, 10 mars 2020.

Gaëtan FLOCCO, « Indispensables mais circonscrites. Les luttes contre les réformes du travail en France », III Seminario Internacional « Traballo no Brasil e na França. Sentida da Mudanças e Mudanças da sentido », Université de Campinas, Brésil, 13 novembre 2019.

Dominique GLAYMANN, « Le piège de l'employabilité », intervention à une rencontre-débat organisée par l'Association des professionnels des sociologues d'entreprise (APSE) et le Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST), Faculté

d'Économie et de Gestion de l'Université Aix-Marseille, 23 janvier 2020.

Emmanuel QUENSON, "Qualité de l'emploi, qualité de la formation", colloque international Qualité de l'emploi et de la formation en France et en Europe 10 ans après la crise financière, Paris, 28-29 novembre 2019.

Réjane VALLÉE, "Voir et ne pas voir : L'effet spécial dans le cinéma fantastique", colloque international "L'effet au risque du genre", Toulouse, mars 2020.

Prix de thèse

Grégory COHEN a reçu l'IVSA Rieger Award 2020, Prix international de sociologie visuelle remis par l'ISVA (International Visual Sociology Association), pour sa thèse de doctorat « Un cinéma de recherche entre fiction et documentaire ». Retour sur une expérience de film autour des relations filles -garçons avec des jeunes d'une cité HLM.

Manon OTT a reçu l'IVSA Rieger Award 2020, Prix international de sociologie visuelle remis par l'ISVA (International Visual Sociology Association), pour sa thèse de doctorat « Filmer/Chercher. Retour sur De cendres et de braises, un film de recherche dans une banlieue ouvrière en mutation ».

Manon OTT, Lauréate du Prix d'honneur SHS de l'Université Paris-Saclay 2019, pour sa thèse de doctorat « Filmer/Chercher. Retour sur De cendres et de braises, un film de recherche dans une banlieue ouvrière en mutation ».

Conseils de lecture en période de confinement... et pour l'été

Daniel Bachet, Stephen Bouquin, Fabrice Colomb, Gaëtan Flocco, Dominique Glaymann, Mélanie Guyonvarc'h, François Sarfati vous recommandent :

Bauman Zygmunt, *Retrotopia*, Premier Parallèle, 2019.

Chambard Olivia, *Business model. L'Université, nouveau laboratoire de l'idéologie entrepreneuriale*, La Découverte, 2020

Chapoutot Johann, *Libres d'obéir : le management, du nazisme à aujourd'hui*, Gallimard, 2020.

Damasio Alain, *Les furtifs*, La Volte, 2019.

Dorlin Elsa, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, La Découverte, 2009.

Élias Norbert, *La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, 1973.

Ellul Jacques, *Le système technicien*, Le Cherche Midi, 2012.

Giordano Paolo, *Dévoré le ciel*, Seuil, 2019.

Guillaumin Colette, *L'idéologie raciste*, Folio, 2002.

Harribey Jean-Marie, *Le trou noir du capitalisme*, éditions Le bord de l'eau, 2020.

Hudson Kerry, *Basse naissance*, Philippe Rey, 2020.

Laïnae Julia, Alep Nicolas, *Contre l'alternumerisme*, La Lenteur, 2020.

Lainé Michaël, *L'économie vue des médias, anatomie d'une obsession morale*, Le bord de l'eau, 2020.

Lazzarato Maurizio, *Le capital déteste tout le monde. Fascisme ou révolution*, Edition Amsterdam, 2019.

Lordon Frédéric, *Vivre sans ? Institutions, police, travail, argent...*, La Fabrique, 2019.

Morin François, *Quand la gauche essayait encore, Le récit inédit des nationalisations de 1981 et quelques leçons que l'on peut en tirer*, Lux Éditeur, 2020.

Mucchielli Laurent, *Vous êtes filmés ! Enquête sur le bluff de la vidéosurveillance*, Armand Colin, 2018

Piketty Thomas, *Le capital au XXI^e siècle*, Seuil, 2013.

Piketty Thomas, *Capital et idéologie*, Seuil, 2019.

Rambaud Alexandre, Richard Jacques, *Révolution comptable, Pour une entreprise écologique et sociale*, L'Atelier, 2020.

Reclus Elisée, *Histoire d'un ruisseau, suivi de Histoire d'une montagne*, Arthaud poche, 2017.

Scialom Laurence, *La fascination de l'ogre ou comment desserrer l'étau de la finance*, Fayard, 2019.

Sterling Anna Fausto, *Les cinq sexes. Pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants*, Payot 2018.

Turkle Sherry, *Seuls ensemble. De plus en plus de technologies de moins en moins de relations humaines*, L'Échappée, 2015.



CENTRE PIERRE NAVILLE

EA 2543

Université d'Evry Val d'Essonne-Paris Saclay

UFR de Sciences de l'Homme et de la Société

2 rue du Facteur Cheval

91000 EVRY

Directeur de la publication : Dominique Glaymann

Directeur-adjoint : Guillaume Tiffon

Coordinatrice de la publication : Francesca Setzu

Téléphone : 01 69 47 78 53



Réunion du CPN, Février 2018

Maquette et mise en page : Francesca Setzu

Retrouvons-nous sur le Web ! <https://www.centre-pierre-naville.fr/index.php/fr/>

Les membres du CPN dans les médias

Daniel BACHET, « L'importance d'un Etat stratège pour construire l'après-crise », *Marianne*, 12 Mai 2020, <https://www.marianne.net/debattons/billets/l-importance-d-un-etat-strategie-pour-construire-l-apres-crise>

Daniel BACHET, « Entretien sur les finalités de l'entreprise », *Nonfiction*, 18 janvier 2020, <https://www.nonfiction.fr/article-10175-entretien-avec-daniel-bachet-sur-les-finalites-de-lentreprise.htm>

Daniel BACHET, « Niveaux de décision, critères et choix de gestion dans les entreprises », *Nonfiction*, 5 février 2020.

Rachid BOUCHAREB, Participation à l'émission « Entendez-vous l'éco », *France culture*, thème : « L'emploi des classes moyennes », avec Fabien Tripier, 10 mars 2020.

Jean-Pierre DURAND et Dominique GLAYMANN, « Le Covid-19, révélateur de la tragédie du flux tendu », *libération.fr*, 2 avril 2020.

Gaëtan FLOCCO, interviewé par Agath Ranc, « Ce sociologue s'est demandé pourquoi les cadres acceptaient leur servitude », *L'Obs*, 6 février 2020.

Lucie GOUSSARD et, Guillaume TIFFON, « Mal-être chez les cadres de la R&D : quand les syndicats affrontent le déni patronal », *The conversation*, 9 janvier 2020.

Manon OTT, « Les banlieues : territoires à vif ? », autour du film et du livre *De cendres et de braises*, France Culture, Les matins de France Culture, 5 novembre 2019.

Manon OTT, « Banlieues : toujours périphériques ? », autour du film et du livre *De cendres et de braises*, France Inter, Le nouveau rendez-vous, 10 décembre 2019.

Manon OTT, Liberté sur paroles, émission autour du film et du livre *De cendres et de braises*, Aligre FM, 23 septembre 2019.

Manon OTT, Intervention autour du film et du livre *De cendres et de braises*, TV5 Monde, journal, 5 octobre 2019.

François SARFATI, Génération 2020, quelle vision du futur ? », Être et savoir, Émission en directe avec Louise Tourret, France Culture, 5 janvier 2020, podcast disponible: <https://www.franceculture.fr/emissions/etre-et-savoir/generation-2020-quelle-vision-du-futur>

François SARFATI, « Dans les tranchés des open-space. La guerre des planqués », entretien avec Nicolas Monier, *Courrier Cadres*, Décembre-Janvier 2020.